



JEUDI 29 JANVIER - LES ARTISTES-INTERPRETES DANS L'ACTION !

Le 29 janvier sera une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle de grèves et manifestations à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Il est essentiel que les artistes-interprètes, dont les droits ne cessent d'être rognés, soient de plein pied dans ce grand mouvement national.

Dans un contexte particulièrement difficile où le gouvernement et le Medef ont choisi de faire payer la crise financière aux salariés et aux chômeurs, il nous faudra nous serrer les coudes dans toutes les batailles que nous aurons à mener, tant pour la défense de nos professions (emploi, salaires, conditions de travail...) que pour celle de notre protection sociale (assurance chômage, retraites, assurance santé, formation professionnelle...).

- Est-ce que les 10 000 « emplois aidés » dans la culture promis par le plan de relance du gouvernement vont résoudre la crise d'emploi pour les professionnels du spectacle ? Est-ce qu'ils vont aider à défendre les conventions collectives ? Est-ce qu'ils vont améliorer le pouvoir d'achat des artistes-interprètes ?
- Comment créer des emplois quand le budget de la culture est sabré, ou, au mieux, figé, pendant que la Réforme Générale des Politiques Publiques prévoit, comme on le voit dans les observations gouvernementales suite aux Entretiens de Valois, un désengagement encore plus poussé de l'Etat, et que les collectivités territoriales reçoivent encore plus de missions et moins de moyens ?
- Comment vivre de son métier et contribuer à la relance économique quand les employeurs, que ce soit dans le spectacle vivant subventionné, le cinéma, la radio, le doublage ou ailleurs refusent des réévaluations, dans certains cas depuis plus de 10 ans, ou exigent même des baisses de salaires ? Et dans les conventions collectives, au lieu de garantir des contrats de longue durée, les employeurs semblent favoriser une fragmentation accrue des engagements...
- Est-ce que la prorogation jusqu'au 15 février des annexes 8 et 10 issues des protocoles de 2003 et 2006 va empêcher la sortie vers les allocations de fin de droits de 22 000 professionnels du spectacle tel que prévu par les experts ministériels pour le début 2009 ? Est-ce cette prorogation va permettre de réintégrer dans leurs droits les artistes injustement exclus suite à des contrôles abusifs, ou celles et ceux qui, dans un contexte d'emploi plus difficile, continuent à travailler « correctement » mais sans remplir les conditions plus dures mises en place depuis 2003 ? Et quid de l'avenir ?
- Le nombre d'années nécessaires pour une retraite à taux plein augmente et la baisse des retraites complémentaires est programmée. Les remboursements des médicaments diminuent, la formation professionnelle (AFDAS) court le danger d'être amputée afin de financer les plans de formation des chômeurs, la fusion ANPE-ASSEDIC se traduit par un service encore moins personnalisé aux artistes et techniciens...

Les mobiles pour se mettre en colère ne manquent pas. Il faut exprimer notre indignation et notre révolte. Le gouvernement et les employeurs doivent nous entendre ! Voilà pourquoi le Syndicat français des artistes-interprètes vous engage à participer massivement aux manifestations prévues dans toutes les régions le JEUDI 29 JANVIER et à faire GREVE ce même jour.

A PARIS, LA MANIFESTATION PARTIRA A 14 H DE LA BASTILLE POUR REJOINDRE LA PLACE ST AUGUSTIN. LE SFA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS A L'ANGLE DE LA RUE DE LA BASTILLE ET DU BOULEVARD BEAUMARCHAIS.

Dans les autres régions, contactez votre antenne syndicale locale.

Par ailleurs, une ASSEMBLEE GENERALE pour la Région Parisienne, ouverte à tous, aura lieu le LUNDI 26 JANVIER à 19h, aux FOLIES BERGERE, 32 rue Bergère 75009 (M° Grds Boulevards).